

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 17 Procurations : 3 Absents : 9 Votants : 20 Pour : 20</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit février à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 21 février 2018</p> <div data-bbox="1072 331 1423 510" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>REÇU LE : - 8 MARS 2018 A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> </div>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Yvelise MONTANE à Alain PACE, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Maryvonne SALLES, Bruno BENOIST, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Alain D'ORSO</p>	
<p align="center">N° 4490</p> <p align="center"><u>OBJET</u></p> <p align="center">Demande de subvention départementale – programmation scolaire – travaux de construction d'un bâtiment modulaire de 4 salles d'activités périscolaires</p>	<p>La commune de Seysses projette la réalisation d'un bâtiment modulaire de quatre salles d'activités périscolaires à l'ALAE élémentaire et maternelle de l'école Flora TRISTAN.</p> <p>En effet, le nombre de classe de cette école a été doublé l'année dernière passant de 8 à 16 (6 maternelles et 10 élémentaires). Les locaux pour l'accueil périscolaire doivent maintenant s'adapter à cet accueil important d'enfants supplémentaires.</p> <p>Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment d'environ 160 m² divisé en 4 salles dans l'enceinte de l'école pour un coût estimatif des travaux de 300.000 € HT selon APS 360.000 € TTC.</p> <p>Le bâtiment sera livré pour une utilisation à la rentrée des classes 2018-2019.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve le projet de construction d'un bâtiment modulaire de quatre salles d'activités périscolaires à l'école Flora TRISTAN pour un montant de 300.000 € (360.000 € TTC) ; • Charge Monsieur Le Maire de solliciter auprès du Conseil Départemental, dans le cadre de la programmation scolaire du Contrat de Territoire pour l'année 2018, la subvention la plus élevée possible pour l'aider au financement de cette opération. • Dit que les travaux démarreront l'année de programmation • Précise que la somme nécessaire au financement de ces travaux est inscrite au budget communal, opération 13, chapitre 21.

	<ul style="list-style-type: none">• Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : - 08 MARS 2018</p> <p>Affiché le :- 08 MARS 2018</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 02 mars 2018,</p> <p>Le Maire, Alain PACE</p> 